Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/08/2026 - 14155 - 2016 B 00344 - 818 349 045 - ABC

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N°2033-A-SD 2026

REGULE

27 AOUT 2026

Désignation de l'entreprise : SARL ABC — 16 R DU SAUVOY — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise : 77165 SAINT SOUPPLETS

SIRET : 8 1 8 3 4 9 0 4 5 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

SELAS GTC MEAUX

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*		028	88 466	030	36 109	52 357	71 941
	Immobilisations financières* (1)		040	1 016	042		1 016	2 016
	Total I (5)		044	**89 482**	048	**36 109**	**53 373**	**73 957**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	711 655	070		711 655	563 020
		Autres * (3)	072	132 403	074		132 403	77 923
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	341 731	086		341 731	366 294
	Total II		096	**1 185 789**	098		**1 185 789**	**1 007 237**
	Total général (I + II)		110	**1 275 271**	112	**36 109**	**1 239 161**	**1 081 194**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	300	300
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	504 721	429 817
	Résultat de l'exercice	136	**81 407**	**74 905**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**589 428**	**508 021**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	487 922	457 695
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	149 181	103 092
	Comptes courants d'associés	173	1 676	1 431
	Autres dettes	175	10 955	10 955
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**649 734**	**573 173**
	Total général (I + II + III)	180	**1 239 161**	**1 081 194**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 016	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 917
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifier conforme à l'original

AB

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SARL ABC

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue services *		217	218	1 250 293 / 1 073 112
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	2 522 / 8 672
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	**1 252 815** / **1 081 784**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	34 125 / 20 980
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 4 249 - immobilier :)			242	638 583 / 600 429
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	8 320 / 8 218
	Rémunérations du personnel *			250	304 048 / 244 318
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)		380	252	138 055 / 109 029
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255	254	26 251 / 3 876
	Dotations aux dépréciations			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	418 / 173
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	**1 149 799** / **987 023**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	**103 016** / **94 762**
PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	416
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	21 609 / 19 441
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	**81 407** / **74 905**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	**81 407** / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	21 609
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	330	418
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992 — 342
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641 — 350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2 352	**103 434** 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2 370	**103 434** 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Certifier conforme de l'original

AB

DGFiP N° 2033-C2026

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL ABC**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	81 522	462	6 667	464		466	88 188	
	Autres immobilisations corporelles	470	278	472		474		476	278	
Immobilisations financières		480	2 016	482	250	484	1 250	486	1 016	
TOTAL		490	**83 815**	492	**6 917**	494	**1 250**	496	**89 482**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immoblisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	9 580	552	26 251	554		556	35 831
	Autres immobilisations corporelles	560	278	562		564		566	278
TOTAL		570	**9 858**	572	**26 251**	574		576	**36 109**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

certifier conforme à l'original

A.B

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SARL ABC** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montan à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	
Total des déficits restant à reporter				870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée		374	9 961
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	29 197
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

Certifié conforme à l'original

A.B

A B C
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 16 Rue du Sauvoy- 77165 SAINT SOUPPLETS
R.C.S. MEAUX 818 349 045

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Et le trente juin,
A dix heures,

les associés de la Société à Responsabilité Limitée, **"ABC"**, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*** Monsieur Abdelkarim BENAZZOUZ, propriétaire de..... 500 parts sociales,**
*** Madame Abdennadir KHEYAR , propriétaire de..... 500 parts sociales,**

Total 1000 parts sociales,

représentant l'intégralité du capital social.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Abdelkarim BENAZZOUZ,** Gérant de la société.

Monsieur le président constate que les associés, présents ou régulièrement représentés, possèdent ensemble les **1000 parts sociales** composant l'intégralité du capital social, et, qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur le président dépose et met à la disposition de l'Assemblée :

- les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025,**

- le rapport de gestion de la gérance,

- le rapport spécial de la gérance,

- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Monsieur le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'**ORDRE DU JOUR** suivant :

- **rapport de gestion sur l'activité de l'exercice 2025,**

- **approbation des comptes, du rapport de gestion,**

- **affectation des résultats de l'exercice,**

- **quitus à la gérance et rémunération éventuelle,**

- questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

La discussion est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée donne acte à la gérance de ce que la communication des comptes sociaux et des documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur a bien été respectée et, notamment la mise à la disposition des associés desdits documents pendant les quinze jours qui précèdent l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

- Approbation des documents présentés à l'Assemblée
- Affectation des résultats - dividendes

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que les comptes annuels de **l'exercice 2025**, tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître pour ledit exercice un résultat net comptable **bénéficiaire de 81 407 euros.**

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Autres rèserves..... 81 407 euros

Total..... 81 407 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, et sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide de ne pas **procéder à une distribution de dividendes pour cet exercice.**

Aucune distribution de dividendes sur les exercices antérieurs

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION - conventions "Article 223-13 du Code du Commerce"

En application des dispositions de l'article L.223-13 du Code du Commerce, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, **approuve purement et simplement la convention visée audit article** au cours de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif à la gérance pour sa mission au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée rappelle que les fonctions du Gérant, Monsieur Abdelkarim BENAZZOUZ, ne sont pas rémunérées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes en vue d'effectuer les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

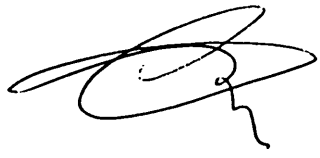
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les trois associés.

Monsieur Abdelkarim BENAZZOUZ



Monsieur Abdennadir KHEYAR



A B C

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 16 Rue du Sauvoy- 77165 SAINT SOUPPLETS
R.C.S. MEAUX 818 349 045

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 décembre 2025

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts de notre société, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2025,**
ainsi que les comptes annuels dudit exercice soumis ce jour à votre approbation.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition, au siège social.

1 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur.

Les états financiers ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

.../...

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULE

Pour situer l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, je vous donne ci-dessous, sous forme d'un tableau comparatif, les chiffres réalisés par notre société, savoir :

	2025	2024
Produits hors taxes	1 250 293	1 073 112
Autres produits	2 522	8 672
Subventions d'exploitation		
Reprises provisions et transfert de charges		
Total des produits	**1 252 815**	**1 081 784**
Total des charges d'exploitation	**1 149 799**	**987 023**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	103 016	94 762
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(416)
Impôts sur les bénéfices	21 609	19 188
Résultat net de l'exercice	**81 407**	**74 905**

3 - ÉVÉNEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ET DEPUIS SA CLOTURE

Aucun événement significatif ne mérite d'être signalé au titre de cet exercice, ni depuis sa clôture.

4 - PERSPECTIVES D'AVENIR

La société poursuivra ses efforts pour maintenir son niveau d'activité actuel pour L'exercice 2026.

S.A.R.L. ABC

5 - DIVERS

La société n'exerce aucune activité significative de recherche et de développement.

Notre société ne détient aucun titre de participation ressortissant au domaine des filiales et des participation au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code du Commerce.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, non déductibles du résultat fiscal.

Au cours de cette Assemblée, il vous appartiendra d'approuver les comptes et de donner, s'il y a lieu, quitus à la gérance.

6 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat net comptable **bénéficiaire de 81 407 euros** que je vous propose d'affecter de la façon suivante :

- Autres réserves..... 81 407 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous propose de ne pas distribuer de dividende sur l'exercice 2025.

Je suis à votre disposition pour vous fournir toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice écoulé.

LE GÉRANT

Abdelkarim BENAZZOUZ

SARL ABC
16 rue du Sauvoy
77165 SAINT SOUPPLETS
Tel : 0699733701 fax 0981264382
Email : abc.baya@gmail.com
Siret : 818 349 045 RCS MEAUX

A B C
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000, euros
Siège social : 16 Rue du Sauvoy- 77165 SAINT SOUPPLETS
R.C.S. MEAUX 818 349 045

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L.223-13 DU CODE DU COMMERCE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la **convention visée audit article** qui s'est poursuivie au cours de cet exercice :

*** La société a versé en 2025, une rémunération annuelle nette de 81 487 € au titre de fonction technique à Monsieur Abdelkarim BENAZZOUZ**

Je vous demande d'en prendre acte.

Le gérant

Abdelkarim BENAZZOUZ

SARL ABC
16 rue du Sauvoy
77165 SAINT SOUPPLETS
Tel : 0699733701 fax 0981294382
Email : abc.baya@gmail.com
Siret : 818 349 045 RCS MEAUX

SANTA ANA